

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Congrès de Toulouse du Parti Socialiste

Où en sommes nous ?

- Politique - Au Parti Socialiste -

Date de mise en ligne : dimanche 9 septembre 2012

Démocratie & Socialisme

Déposer ensemble une motion, mettre le social au coeur des débats, garantir l'unité et la représentativité des composantes de la gauche du parti.

1°/ Il semble malheureusement probable que la contribution Romagnan-Emmanuel-Hamon ne déposera pas de motion. Les initiateurs de cette contribution issue de UMA font le choix de rejoindre la contribution Ayrault Aubry. Si tel était leur choix, nous le regretterions mais nous ne nous y rangerions pas pour autant.

Pour notre part, seule une motion indépendante peut défendre un programme social en faveur des salaires, des salariés, des retraites, du contrôle des licenciements, du droit du travail.

On ne peut se contenter d'un baroud d'honneur contre le TSCG tout en négociant la préservation de positions.

2°/ Pourtant il y a bien des urgences sociales : salaires, chômage de masse, emploi, travail, retraites, misère. L'INSEE vient de le confirmer : il y a 440.000 pauvres de plus, soit au total 8,6 millions de citoyens en dessous du seuil de pauvreté.

Cinq millions de chômeurs, 50% des salaires en dessous de 1600 euros, un Smic qui ne permet pas de vivre, un droit du travail passé à l'acide libéral... tout cela n'est plus supportable pour le salariat qui représente 93 % des actifs.

Nous voulons donc que le congrès du parti socialiste en débattenne !

Les délégués de notre contribution « Pour réussir le changement, redistribuer les richesses » (1000 signataires) réunis à Paris le samedi 8 septembre ont voté à l'unanimité sur la nécessité de présenter une motion centrée sur les questions sociales.

3°/ Nous avons entrepris une discussion avec Marie-Noëlle Lienemann et ses amis (près de 500 signataires), pour que cette motion soit commune :

- ▶ En mettant le social au coeur, en traitant la situation économique, le rôle de la finance et la question de l'Europe, contre la règle d'or
- ▶ En nous organisant sur une base de parité entre les deux contributions.

Le rôle du premier signataire de la future motion, dans l'usage des statuts, est devenu si important que son choix doit apporter des garanties égales aux deux courants.

Le partage des mandataires dans les 100 départements doit refléter les forces militantes engagées.

La mise en place d'une direction collective paritaire est une nécessité, c'est un élément de respect de chacun.

Depuis deux mois, nous proposons un tel accord car la date limite de dépôt des motions, est le mardi 11 septembre à minuit. Le temps de débat sera très court, car le vote des militants est prévu le 11 octobre.

Pour notre part, nous mettons à disposition des représentants totalement disponibles afin d'écrire ensemble une motion et d'organiser ensemble le dispositif militant pour mener ce débat de congrès.

Où en sommes nous ?

Ce samedi 8 septembre, deux « plans », pas encore tout à fait détaillés ont été rédigés en commun par « deux plumes » des deux courants. Ils ont commencé à être discutés en commun. A l'issue des réunions des deux courants, deux délégations ont abordé l'étude du dispositif militant de congrès.

- ▶ Le prochain rendez vous est fixé, dimanche de 16h00 à 20h00 sur les questions de fonctionnement et d'organisation.
- ▶ La date limite proposée pour la rédaction du texte est fixée au lundi à 12h00.
- ▶ Des contacts sont en cours avec d'autres « petites » contributions, susceptibles de s'agréger à condition que cela ne brouille pas le message central « le social d'abord ».
- ▶ Le dépôt des motions est fixé avant mardi minuit.
- ▶ Le Conseil national d'enregistrement des motions est fixé le mercredi 12 à 16 h.

Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure.